

Certification de tuteur

RS3038 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	313m
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

ECOLE SUPERIEURE DE LA BANQUE · SIRET : 88087198300016

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

- de la banque de détail (Marché des particuliers, professions libérales, entreprises, Associations, back-offices, fonctions supports),
- de la banque privée,
- de la banque de financement et d'investissement du secteur financier
- de l'assurance
- autres secteurs d'activité

Pour toutes activités bancaires tenues par des nouveaux entrants dans le métier.

Attester la capacité des tuteurs à faciliter l'intégration dans l'entreprise, l'entité et l'équipe, de nouveaux collaborateurs en situation de formation en contrat d'apprentissage, en formation continue, en mobilité interne, en intégration.

Valoriser la fonction tutorale au sein de l'établissement en garantissant un accompagnement de qualité

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1 / Accueillir et intégrer l'apprenant dans son environnement de travail

- En identifiant les acteurs agissant au niveau de l'apprenant

(leurs

rôles, leurs motivations, leurs attentes par rapport à l'apprenant, les ressources dont il dispose) et en favorisant les synergies,

- En répondant aux motivations spécifiques

de l'apprenant,

- En créant et en entretenant un climat de confiance avec l'apprenant et les différents acteurs et en favorisant une relation adulte,

- En se rendant disponible pour les situations plus sensibles et en les gérant.

2 / Organiser et planifier le parcours d'acquisition de compétences de l'apprenant

- En identifiant

les besoins de l'apprenant au regard des compétences à maîtriser et du parcours proposé,

- En élaborant un programme de transmission des compétences,
- en identifiant différentes étapes et critères d'appréciation,
- En repérant les périodes nécessitant un accompagnement renforcé,
- En organisant les activités d'apprentissages (binôme, seul, en observation...).

3 / Assurer la transmission d'un métier

- En préparant et en transmettant au bon moment,
- En identifiant les compétences connues et moins visibles à transmettre (les connaissances, les méthodes de travail, les pratiques),
- En explicitant, en illustrant, en faisant vivre les activités ou

pratiques avec un vocabulaire adapté,

- En identifiant les acteurs les plus à mêmes de transmettre et en déléguant si nécessaire.

4 / Suivre et évaluer la progression de l'apprenant en relation avec les acteurs concernés

- En menant les entretiens nécessaires : point d'activité, recadrage, information, félicitation, ...dans un esprit de progrès,
- En évaluant factuellement la progression et en la partageant,
- En définissant des axes de progrès précis et mesurables,
- En sachant identifier des difficultés potentielles, en les anticipant, en les gérant,
- En réalisant des bilans formalisés régulièrement.

Les

4 compétences sont évaluées :

- Accueillir et intégrer l'apprenant dans son environnement de travail,
- Organiser et planifier le parcours d'acquisition de compétences de l'apprenant,
- Assurer la transmission d'un métier,
- Suivre et évaluer la progression de l'apprenant en relation avec les acteurs concernés.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Bénéficier d'une expérience professionnelle de 2 ans minimum dans le métier visé par les bénéficiaires du tutorat.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Sites : www.cfpb.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/3038/>